

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : Roubaix 1^{er} 351-17
43, rue de la Gare, 43

Tourcoing 1^{er} 9-65
3, rue Félix Lemaire

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME

NOTRE GRAND CONCOURS

LA PROFESSION PRÉFÉRÉE

2.000 prix d'une valeur RÉELLE de plus de
250.000 FRANCS

qui seront remis INTÉGRALEMENT aux gagnants
sans combinaison ni partage

L'AGRICULTEUR



Concours de la
5
PROFESSION PRÉFÉRÉE

L'agriculture est l'art de cultiver la terre, de lui faire produire les plantes nécessaires à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques et aussi celles qui sont employées dans l'industrie.

Ce qui revient à dire que celui qui pratique l'art de l'agriculture est indispensable à la société ; sans lui, la famine aurait vite fait de détruire la race humaine.

L'agriculteur qu'il soit patron ou ouvrier, exerce une profession noble entre toutes. Il lui faut avoir une grande expérience et des connaissances techniques approfondies. Sans doute, cette profession est parfois ingrate et les durs efforts que demande la terre ne sont pas toujours récompensés, mais l'agriculteur possède deux biens très précieux : l'indépendance et la liberté. De plus, il mène une existence simple et saine. Il n'est jamais très pauvre et il a toujours de quoi se nourrir.

DÉCOUPEZ et CONSERVEZ le numéro d'ordre ci-dessus, qui sera à coller sur le Bulletin de Réponse, si vous choisissez la profession qu'il accompagne



LE PLUS PETIT APPAREIL DE T. S. F. DU MONDE

M. Alfred HINCH de LONDRES, a construit le plus petit appareil de T.S.F. du monde. Cet appareil permet à son constructeur d'écouter les concerts presque aussi clairement qu'avec un gros appareil. Notre photo montre l'appareil miniature entre deux pièces anglaises de 3 et de 4 penny.

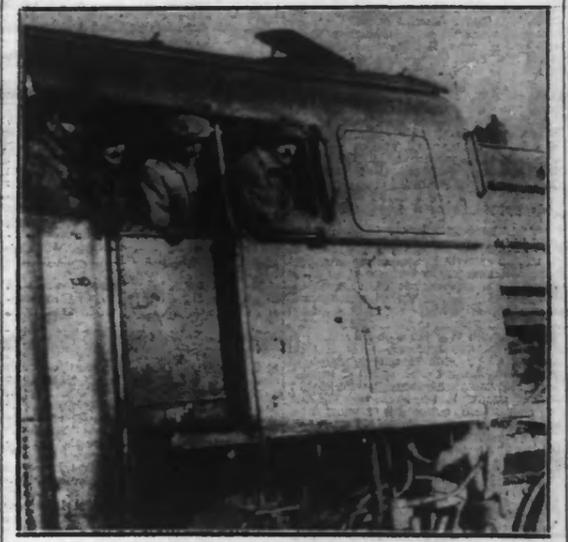
Voir, en 7 page, notre rubrique : RADIO-RÉVEIL

LA CHATTE BLANCHE

C'est en 9 page que se trouve le merveilleux roman de **DELLY**

ON CRUT A UN ATTENTAT EN CHEMIN DE FER CONTRE LES SOUVERAINS DE BULGARIE

Le Roi BORIS remplaçant le mécanicien blessé conduisit la locomotive



Une dépêche de Sofia avait annoncé qu'un attentat avait été commis contre le train royal conduisant les souverains bulgares de Sofia à Varna.

D'autres télégrammes suivirent reproduisant des bruits plus ou moins fantaisistes. Finalement, l'Agence télégraphique bulgare communiqua, au sujet de cette affaire, la note officielle que voici :

« Lundi, un train de voyageurs de Sofia à Varna, dans lequel voyageaient le roi Boris et le prince Cyrille, se rendant à Varna, s'est arrêté 22 kilomètres avant la gare de Strazitsa, les boîtes de graissage des essieux ayant pris feu.

« Le roi a quitté son wagon, donnant personnellement les instructions pour l'extinction du feu.

« Un mécanicien ayant été brûlé au doigt, le roi a passé le mécanicien, puis a conduit lui-même la locomotive jusqu'à la prochaine gare. Toutes les autres versions sur l'incident sont inexactes ».

Notre photo montre le roi BORIS au poste de pilotage de la locomotive

UNE CURIEUSE ET TOUCHANTE CÉRÉMONIE A LA MAISON CENTRALE DE LOOS

Le personnel des Établissements pénitentiaires du Nord de la France organisa une manifestation de sympathie en l'honneur du directeur, M. F. POUPARD, qui prend sa retraite



M. F. POUPARD, Directeur de la Maison Centrale de LOOS et des Établissements Pénitentiaires de la Région du Nord, dans son cabinet à LOOS.

M. Francis POUPARD, directeur de la Maison Centrale de Loos et des Établissements Pénitentiaires du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne prend sa retraite à dater d'aujourd'hui.

La conception que ce Directeur avait de sa tâche était basée sur de rares et délicats principes de morale humaine

et, notamment, de justice, d'indulgence exactement mesurée et d'une généreuse bonté mise au service d'une idée magnifique : le relèvement moral des hommes déçus et le « sauvetage » — comme il disait — de l'enfance plus malheureuse que coupable.

De sorte qu'il élevait cette tâche lourde et ingrate au niveau d'une mission et que son action s'exerçait à la manière d'un apôtre.

Il connaît les hommes et leurs faiblesses ; il a voulu relever la fonction ; il a tenté d'innover des méthodes et s'il n'est pas parvenu aux buts qu'il se proposait d'atteindre, c'est qu'il n'a pas été compris et suivi au-dessus de lui et qu'au surplus il n'avait pas compté sur l'ingratitude des hommes.

Sa carrière a été celle d'un fonctionnaire consciencieux, cultivé et intelligent. Il a gravi un à un tous les degrés que comporte le service pénitentiaire et c'est à force de travail qu'il a atteint un des plus hauts : il est entré à l'Administration le 13 octobre 1897, au titre de commis-greffier à la prison de Melun. A partir de 1902, il fut le collaborateur de quatre Directeurs généraux de la Maison Centrale de Paris, en qualité de greffier, de comptable ou d'économiste. En 1919, il fut attaché au Commissariat général d'Alsace-Lorraine pour organiser la reprise des services pénitentiaires aux Allemands dans les prisons de la Moselle.

En mai 1923, il fut nommé Directeur à Doullens et, le 17 août 1926, il était élevé au grade de Directeur de la circonscription pénitentiaire de Loos.



M. LASALLE, trésorier de la Maison Centrale de LOOS (à droite) lisant l'allocution qu'il prononça dans une salle de la prison décorée pour la circonstance en l'honneur de M. F. POUPARD, Directeur (à gauche), qui prend sa retraite.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

A LA COMMISSION STAVISKY

M. LE COMMISSAIRE GUILLAUME A DÉPOSÉ HIER

Il a affirmé formellement qu'il n'a jamais fait autre chose que rechercher objectivement la vérité

La Commission d'enquête pour les affaires Stavisky a commencé, hier matin, l'audition de M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la direction de la police judiciaire, auteur du fameux rapport sur les circonstances de la mort du conseiller Prince, rapport qui a soulevé des polémiques nombreuses tant par sa publication que par son contenu et auquel la partie civile a répondu par un long mémoire également publié.

Le commissaire Guillaume a exposé, hier matin, les conditions dans lesquelles il avait été amené à établir son rapport, qu'il a rédigé en conscience et avec le souci de rechercher la vérité. Il n'a jamais agi autrement que d'après les instructions qui lui ont été données par ses supérieurs hiérarchiques. Il n'a jamais eu directement d'ordres de M. Henry Chéron qu'il n'a pas vu depuis des années.

Ordre de M. Ordonneau

Voici l'essentiel de la déposition du commissaire Guillaume :

Le président. — Voulez-vous nous dire dans quelles circonstances vous avez été chargé de la rédaction du rapport.



Le Commissaire GUILLAUME déposant

M. Guillaume donna lecture d'une déclaration précisant dans quelles conditions M. Ordonneau fit appel à sa collaboration, puis invita l'interrogé à rédiger un rapport d'ensemble. Il déclare que toutes les pièces ont été malicieusement soignées de ne rien laisser dans l'ombre. Le témoin ne s'est pas préoccupé de savoir s'il plairait ou non. Il ignorait que son travail serait publié.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

NOTRE ENQUÊTE SUR LA SITUATION DU CHOMAGE DANS NOTRE RÉGION

Ce qui a été fait à Lille et dans les environs pour venir en aide aux chômeurs

Conclusion : APPEL EN CONFIANCE A M. MARQUET, MINISTRE DU TRAVAIL

En un précédent article nous avons décrit quelle était la situation du chômage à Lille et dans la périphérie. D'après des renseignements puisés à



Chômeurs employés au démantèlement de la ville par la Municipalité de LILLE.

bonne source à la Bourse du Travail et à la Chambre de Commerce.

Il nous reste dans ce domaine à donner le point de vue de la Municipalité Lilloise, à décrire le magnifique effort en faveur des chômeurs, fait par l'Administration Municipale ayant à sa tête M. Roger SALENGRO, député-maire de Lille.

En ce qui concerne Lille même, nous déclarons le premier magistrat de la grande ville, du Nord, le nombre de chômeurs complets par industrie, 2.200 dans la Métallurgie très diversement éprouvée comme on voit. Au total, cela donne 2.107 chômeurs.

Mais il faut encore ajouter les chômeurs partiels, parfois en bien triste situation au point de vue familial. A Lille, on compte dans les industries précitées 2.059 chômeurs partiels de un demi-jour par semaine, 7.091 de un jour, 1.459 de un jour et demi, 3.071 de deux jours, 1.349 de trois jours et demi. Total : 15.029 chômeurs partiels pour Lille.

Ce qui est inquiétant, c'est la progression lente, continue, implacable, du chômage à Lille et dans l'agglomération de la périphérie. C'est une sorte de poussée vers la misère, vers l'arrêt du travail, des forces vives de cette région travaillieuse. C'est ainsi que, en quelques mois, 34 établissements occupant 3.259 personnes ont fermé leurs portes. Parmi ces établissements figurent 19 grandes usines textiles occupant un effectif total

de 2.321 hommes et femmes. C'est lamentable à tout point de vue : prospérité déclinée, misère des travailleurs, arrêt des activités fécondes.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LILLE DE LA FÉDÉRATION DES COQUELEUX DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS

On y adopta l'introduction, dans le règlement des concours, de quelques modifications de détail



LES PERSONNALITÉS QUI ASSISTÈRENT À L'ASSEMBLÉE. On voit au premier rang, de gauche à droite : M. MASUREL, Vice-Président de la Fédération ; DELSART, Député du Nord ; DES ROTOURS, Député du Nord ; QUEVA-MARTIN, Président de la Fédération ; ROUSSEL, Sénateur du Nord et APOURCHAUX, Député du Pas-de-Calais.

La Fédération des Coqueleux du Nord et du Pas-de-Calais groupe environ un millier de membres. Elle discipline la persévérance d'une tradition la plus précieuse à nos laborieuses populations du Nord et du Pas-de-Calais, la tradition des combats de coqs. Et, comme son rôle est essentiellement conservateur, elle a protégé, cette tradition, des défaillances qui pourraient l'affaiblir, en y introduisant l'anarchie. Toute association digne de ce nom, qui suppose une réunion de volontés émues des mêmes préoccupations et tendues vers un même but, se doit de provoquer, au moins une fois l'an, une assemblée qui permette au Comité organisateur d'exposer aux adhérents le bilan de ses efforts, de son administration. En observant la physionomie de ces assemblées, dites générales, on peut tirer des conclusions à peu près sûres sur la puissance des sociétés en cause, sur les sympathies qu'elles cultivent en elles, et sur la liaison indispensable des intérêts des personnes qu'elles rassemblent.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)